



# Communiqué de presse



Périgueux, le 3 mai 2018

**Lancement le 4 mai du dispositif partenarial  
« Une réponse accompagnée pour tous en Dordogne » (RAPT)  
pour répondre aux besoins d'orientation, d'accompagnement  
et de prise en charge des personnes en situation de handicap.**

Suite aux recommandations du rapport de Denis Piveteau\* « Zéro sans solution » remis en 2014, la démarche « une Réponse Accompagnée Pour Tous » a pour objectif de proposer un accompagnement personnalisé à chaque personne en situation de handicap et une réponse individualisée pour lui permettre d'inscrire son parcours de santé dans son projet de vie.

La Dordogne est le 5<sup>ème</sup> département de France à signer la convention partenariale qui marque le lancement de la démarche.

- **Des acteurs locaux très mobilisés en Dordogne**

Pour atteindre cet objectif, la démarche nécessite un partenariat fort pour identifier les besoins et apporter des réponses adaptées. Les acteurs locaux qui s'engagent dans le dispositif « RAPT » sont de ce fait responsables collectivement de la réussite de cet accompagnement personnalisé de la personne en situation de handicap. La mise en œuvre du dispositif « RAPT » s'appuie sur une coordination étroite entre tous les acteurs afin que les décisions d'orientation prises soient mieux suivies et régulièrement réévaluées et que des solutions puissent être apportées collectivement à des situations complexes.

Le 4 mai à Périgueux, une centaine d'acteurs locaux dont les institutionnels\*\* impliqués dans la prise en charge du handicap, des représentants des établissements et services médico-sociaux et des représentants d'usagers présenteront les grandes lignes de la déclinaison locale de « Réponse Accompagnée Pour Tous » et son déploiement en Dordogne.

- **Les axes du projet « une Réponse Accompagnée Pour Tous »**

Une « Réponse Accompagnée pour Tous » se fonde sur les recommandations du rapport Piveteau (2014) et se fixe trois mots d'ordre :

1. « **Zéro sans solution** » : au moins une réponse, même imparfaite doit être apportée à toutes les

- personnes en situation de handicap ;
2. **Un « devoir collectif »** : la responsabilité de tous ;
  3. **Le « parcours de vie »** : prioriser les besoins de la personne en situation de handicap et adapter les réponses pour préserver son bien-être et sa qualité de vie.

**L'enjeu pour les acteurs mobilisés est de passer d'une logique de places à une logique de réponses, modulaires, adaptées et innovantes.**

Au cours de la matinée du 4 mai, les participants pourront présenter les actions concrètes qui s'inscrivent dans les 4 axes de la feuille de route à savoir :

**Axe 1** : la mise en place d'un Dispositif d'orientation permanent ;

**Axe 2** : le déploiement d'une « Réponse territorialisée accompagnée pour tous » ;

**Axe 3** : la création d'une « Dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs »;

**Axe 4** : « l'accompagnement au changement des pratiques ».

**La « Réponse Accompagnée pour Tous », et plus généralement le parcours des personnes en situation de handicap, figurent parmi les grandes priorités de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, du Conseil départemental, de l'Éducation nationale et des caisses de Sécurité sociale.**

*\*Denis Piveteau, conseiller d'État et ancien secrétaire général des ministères sociaux, a été missionné en 2014 par le gouvernement pour proposer des solutions aptes à faciliter l'accueil durable des personnes en situation de handicap exposées à un risque de rupture de prise en charge. Le rapport Zéro sans solution, remis en juin 2014, préconise ainsi une évolution majeure des pratiques professionnelles de celles et ceux qui participent à l'orientation et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.*

*\*\* la Délégation départementale de la Dordogne de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, la Maison départementale des personnes handicapées de Dordogne, le Conseil départemental, l'Éducation nationale, la CPAM, la CAF, la MSA Dordogne/Lot-et-Garonne*

**Contact presse :**  
**Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine**  
Département communication  
Marie-Claude SAVOYE  
Tél : 05 47 47 31 45  
[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)